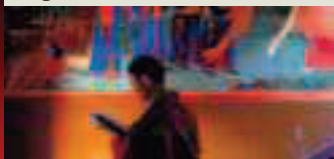


Répression

Amer nouvel
an tibétain

Page 8



Pantouflage

La coup
de bluff
de Sarkozy
sur Pérol

Page 5

REUTERS

Procès

Les Tiberi
lâchés en
plein
vol

Page 10



Cinéma

«Gran Torino»
Dr Eastwood
et
M^r Clint

Page 19



WARNERBROS.

MERCREDI 25 FÉVRIER 2009 | PREMIÈRE ÉDITION N°8648 | www.libération.fr

Libération

La parution
de «Cette
France-là»,
ouvrage
collectif de
référence,
pointe les
contresens
de la
politique
de Sarkozy
en matière
de flux
migratoires.
Page 2



La famille Raba a quitté le Kosovo en 2001. Expulsés en 2006, ils sont revenus en avril 2007. PHOTO JEFF PACHOUD. AFP

Exclusif

Le livre noir de l'immigration

Des Français victimes de Madoff attaquent le Luxembourg Page 30

IMPRIMÉ EN FRANCE / PRINTED IN FRANCE Allemagne 2 €, Autriche 2,80 €, Belgique 1,40 €, Canada 3,95 \$, Danemark 22 Kr, DOM 2 €, Espagne 2 €, Etats-Unis 4 \$, Finlande 2,40 €, Grande-Bretagne 1,50 £, Grèce 2,20 €, Irlande 2,25 €, Israël 18 ILS, Italie 2 €, Luxembourg 1,40 €, Maroc 15 Dh, Norvège 25 Kr, Pays-Bas 2 €, Portugal (cont.) 2,10 €, Slovaquie 2,50 €, Suède 22 Kr, Suisse 2,90 FS, TOM 390 CFP, Tunisie 1700 DT, Zone CFA 1 500 CFA.

M 00135 - 25 - F - 1,30 €

Éditorial

PAR DIDIER POURQUERY

Ideologie

Quand les historiens observeront la première année du quinquennat de Nicolas Sarkozy, ils étudieront d'abord sa politique d'immigration. Elle constitue – et c'est un des apports essentiels du livre magistral que nous présentons aujourd'hui – la ligne de force du sarkozysme appliqué. Une «rupture» certes, mais dont les effets sont loin d'être positifs, – comme le montre l'ouvrage – pour l'économie, la démographie, l'intégration ou le développement du Sud. Pour qui a suivi le parcours de l'actuel président, ce n'est pas une surprise. Il faut relire ses discours depuis sa présentation du projet de loi de 2003 sur l'immigration. En juin 2005, lors de la convention de l'UMP sur le sujet, son propos est clair: «Je veux passer d'une immigration subie à une immigration choisie... Il faut d'abord retrouver la maîtrise quantitative des flux.» Tout y est. Sous l'impulsion du ministre puis du Président, il y eut trois lois. Depuis son élection il y eut la mise en œuvre de cette politique, sans états d'âme, par le fidèle Brice Hortefeux... Du chiffre, des quotas, des expulsions brutales, des familles déchirées et la mobilisation de la machine administrative française, préfetures en tête, dans ce processus. Seules la justice et l'Éducation nationale résistèrent à cet enrôlement au service de cette idéologie en marche. Grâce notamment à la mobilisation citoyenne. Finalement, les militants associatifs de RESF sont le seul contre-pouvoir qui s'est dressé face au ministre Hortefeux. Fragile, souple, mais déterminé et créatif, ce mouvement original intéressera lui aussi les historiens.

Expulsions: le livre

L'essentiel: Ouvrage collectif de contre-expertise de la politique d'immigration actuelle, «Cette France-là» sera distribué cette semaine à 2 000 élus et fonctionnaires. **Le contexte:** Il montre que cette politique est simplement emblématique du volontarisme du Président. **L'enjeu:** Quotas et expulsions apparaissent incohérents et antiéconomiques.

«C'est une raison d'être de notre travail: par un discours argumenté, mettre en cause la rationalité de la politique d'immigration menée

par Nicolas Sarkozy, et pas seulement nous indignent de ses conséquences.» Cette France-là, ouvrage autoédité par un collectif d'universitaires, militants associatifs et journalistes, que Libération s'est procuré, porte cette ambition. Et les conclusions de ses auteurs sont sans appel: la politique d'immigration de Nicolas Sarkozy n'a aucune rationalité économique. Son seul objectif est de mettre en scène le volontarisme politique du chef de l'Etat (lire ci-dessous).

Loin d'être un zinzin militant, Cette France-là est à la fois un beau livre et un ouvrage très documenté, de 450 pages, que les auteurs vont déposer dès jeudi dans les boîtes aux lettres de tous les parlementaires, ministres, préfets, membres du Conseil constitutionnel, du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation, de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde), etc. Au total, quelque 2 000 exemplaires de ce livre devraient être distribués gracieusement (1).

Portraits. A l'origine de ce projet, une association de loi 1901, baptisée, elle aussi, Cette France-là. Elle s'est fait connaître en 2007 par une campagne d'affichage: une galerie de portraits d'étrangers en situation irrégulière ayant été expulsés de France. Le slogan: «Cette France-là, vous l'aimez? Vous pouvez la changer.» Soucieux de «s'interroger sur la nature même de leur indignation», les membres de l'association décident d'aller plus loin en éditant un ouvrage qui «soumettra(a) à la question la nouvelle politique française d'immigration,

celle de Nicolas Sarkozy alors tout juste élu. Après un an et demi de travail, le premier tome de cette somme – qui devrait à terme en compter cinq – vient donc de paraître. La période étudiée part du 6 mai 2007, jour de l'élection du chef de l'Etat et prélude à la création du fameux ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, et court jusqu'au 30 juin 2008.

Fidèle de Sarkozy, Brice Hortefeux s'est appliqué à mettre en musique cette politique. Exigeant de tous les rouages de l'Etat et de la

société qu'ils participent à la traque aux sans-papiers (lire page 4). La nomination d'Eric Besson changera-t-elle la donne? Le nouveau ministre s'implique davantage dans le dossier que son velleitaire prédécesseur. Il s'est rendu à Calais, où se concentrent des centaines de migrants désireux de passer en Angleterre, ce qu'Hortefeux n'avait jamais fait. Il a avoué à mi-mots sa décision de renoncer aux tests ADN pour les étrangers souhaitant entrer en France dans le cadre du regroupement familial. Il a reçu des parlementaires de la majorité très opposés à la politique d'immigration du chef de l'Etat, ce que ces derniers analysent comme une inflexion vers une politique plus humaine. Illusion? Jusqu'aux élections européennes, le ministre de l'Immigration devrait continuer, comme son prédécesseur, de manier le bâton. La crise et la hausse du chômage faisant craindre une remontée du Front national, Sarkozy et son ministre ne voudront pas donner prise aux obsessions

anti-immigration de Jean-Marie Le Pen.

Dénoncé. Sur le terrain, la répression continue. Dernier exemple en date relaté par l'Observatoire du droit à la santé des étrangers, le 3 février, la Caisse primaire d'assurance-maladie de l'Yonne a dénoncé à la police un sans-papiers angolais qui était venu, accompagné d'un responsable

Jusqu'aux élections européennes, le ministre de l'Immigration devrait continuer, comme son prédécesseur, de manier le bâton.

d'Emmaüs, retirer son attestation d'aide médicale de l'Etat (AME). Interpellé par le Comité médical pour les exilés (Comede) et la Cimade, le directeur de la Caisse a revendiqué cette procédure au nom du «professionnalisme» et a affirmé que ses agents ont agi «sans zèle, ni faiblesse».

➔ CATHERINE COROLLER

(1) Cette France-là sortira le 6 mars en librairie.

Michel Feher, philosophe, président de Cette France-là: «Les quotas sont là pour prouver l'efficacité du chef»

Michel Feher est philosophe et président de l'association Cette France-là, qui édite l'ouvrage du même nom. **Nicolas Sarkozy est-il, comme il s'en vante, le premier chef d'Etat à doter la France d'une véritable politique d'immigration?**

Disons qu'il est le premier à utiliser l'immigration comme faire-valoir du volontarisme en politique. Partant du constat que les gens ne croient plus en la politique, il se donne pour objectif de réhabiliter l'action publique en montrant que «quand on veut, on peut». Et quand la réalité résiste à sa volonté, il recourt à deux techniques. La première est de multiplier les interventions en changeant sans cesse de sujet. Au risque d'apparaître comme un Louis de Funès ou un Christian Clavier de la politique. La seconde consiste à se réserver un domaine d'élection où sa volonté peut effectivement s'exercer. Or, expulser, c'est techniquement possible, il suffit de se donner des objectifs chiffrés et d'appeler efficacité le fait de les tenir. Le commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, l'a bien compris



lorsqu'il dit que la seule raison d'être de ces quotas, c'est «la capacité de l'administration à les atteindre». La culture du résultat dont se réclame Nicolas Sarkozy se soucie moins des résultats obtenus que de leur aptitude à accréditer l'efficacité de la volonté du chef. **Peut-on y voir du populisme?**

Cela évoque effectivement des précédents inquiétants. Toutefois, dans les années 30, le populisme s'en prenait aux étrangers en les accusant de corrompre une identité française immuable. Il s'agissait de protéger la nation contre la menace cosmopolite. Là, le discours est pratiquement inversé. On nous dit que pour maintenir une société accueillante à la diversité, il faut filtrer les frontières car les candidats au séjour appartiennent à des cultures rétrogrades et antidémocratiques. En clair, c'est justifier le contrôle obsessionnel des frontières au nom de nos valeurs les plus progressistes. **Pourquoi l'opposition ne dénonce-t-elle pas cette rhétorique?**

La gauche souffre d'avoir perdu les classes populaires et, comme celles-ci sont supposées ne pas ●●●

Les données officielles

29 796 étrangers en situation irrégulière ont été «éloignés» en 2008

selon la terminologie du ministère de l'Immigration. 19 724 sous forme de «retours contraints», 10 072 sous forme de «retours volontaires».

85 800 titres de séjour pour motif familial ont été délivrés en 2007

Un chiffre en diminution de 10,6% par rapport à 2006.

33 034 cartes de séjour pour motif de travail ont été délivrées en 2008

(dont 405 cartes «compétences et talents») soit un cinquième du total des cartes de séjour délivrées dans l'année, et non pas la moitié comme souhaité par Nicolas Sarkozy. Un chiffre tout de même en progression de 22,5% sur un an.

qui démonte les chiffres



Rahma Haddaoui (en haut à gauche), marocaine, dont le mari a été expulsé. **Abou N'Dianor** (en haut à droite), sénégalais, prof de maths, sans-papiers. **Fatou Kane et Mangoné Tall** (en bas à gauche), couple sénégalais, menacés d'expulsion. **Abdel Hafed Benotman** (en bas à droite), algérien, né à Paris, romancier, sans-papiers.

PHOTOS EDOUARD CAUPEILL, MYOP, OLIVIER COULANGEVU, FÉLIX LEDRU ET BRUNO CHAROY.

« Le cœur du projet présidentiel en matière d'immigration est de reconnaître l'intérêt [...] d'autoriser un certain nombre d'immigrés à s'installer en France, tout en exigeant qu'ils respectent nos valeurs et en maîtrisant l'ampleur des flux migratoires. »
LETTRE DE MISSION DE SARKOZY À BRICE HORTEFEUX, EN 2007

« Oui, je suis fier de faire appliquer la loi de mon pays. »
BRICE HORTEFEUX, LE 13 JANVIER, ALORS QU'IL LUI ÉTAIT DEMANDÉ S'IL ÉTAIT FIER D'AVOIR DÉPASSÉ LES QUOTAS D'EXPULSIONS FIXÉS PAR SARKOZY

« Je travaille sur les mêmes bases que Hortefeux, c'est-à-dire 26 000 reconduites à la frontière en 2009. »
ERIC BESSON, LE 25 JANVIER, SUR RTL



La famille Muliqi, expulsée au Kosovo en août 2007. PHOTO CHRISTOPHE QUIRION



Hommage à Baba Traoré, mort noyé en avril en fuyant la police. PHOTO STEPHANE LAGOUTTE

... aimer les étrangers, les socialistes ne vont pas prendre de risques. Mais lorsqu'ils disent «on fera la même chose, mais avec plus d'humanité», ils commettent un contresens politique. C'est sous-entendre en effet que la droite est raisonnable mais manque de cœur alors que c'est la rationalité de la politique actuelle qui pose problème. La gauche radicale s'efforce, pour sa part, de conjurer la supposée xénophobie des classes populaires en les invitant à la solidarité avec les étrangers au nom d'une commune précarité. Selon elle, la principale préoccupation de Sarkozy serait de fournir aux patrons une main-d'œuvre corvéable à merci. Mais il nous semble que c'est une erreur d'analyse : comment expliquer en effet que la majorité des étrangers expulsés correspondent à ce signalement ? Ne voit-on pas se former des associations de petits patrons mécontents qu'on leur prive de leurs salariés ?

Distinguer immigration «subie» et immigration «choisie» a-t-il un sens ?

C'est le trait distinctif de la rhétorique présidentielle. Mais, encore une fois, il s'agit d'une rationalité politique qui ne doit rien au pragmatisme économique. Le problème qui se pose à la droite française est le suivant : comment fidéliser l'électorat du Front national sans priver les employeurs de la main-d'œuvre dont ils ont besoin ? La solution de Nicolas Sarkozy consiste à dire qu'il y a deux catégories d'immigrés : les «subis», dont l'immigration familiale serait la source et que l'on peut renvoyer chez eux, et les «choisis», qu'il est bon d'accueillir en fonction de la relance sélective de l'immigration de travail. Seulement, cette division n'a aucun sens car les «choisis» peuvent avoir une famille et les «subis» un travail.

Cette politique a-t-elle des effets pervers ?

En termes d'intégration, sûrement. Sarkozy dit qu'il ne faut pas pénaliser les étrangers qui ont fait l'effort d'être en règle. Pour mieux intégrer les uns, il faudrait expulser les autres et, à cette fin, les interpellier. Mais sur quels critères ? En ciblant ceux qui ont l'air étranger. Le climat de suspicion que cela crée ne peut qu'avoir un impact négatif sur ceux que l'on cherche à intégrer et tend à dissuader les immigrés «choisis» de venir en France.

Avec la crise, certains gouvernements ont imaginé des dispositifs pour renvoyer davantage encore d'étrangers chez eux, pas la France, pourquoi ?

Sarkozy est dans une phase où il pense pouvoir agir sur la crise elle-même. Mais s'il s'en révèle incapable, on peut craindre qu'il réinvestisse le domaine où sa volonté rencontre moins de frustrations.

Recueilli par **CATHERINE COROLLER**

Les rouages de la machine à expulser

L'ouvrage décortique la stratégie du ministère de l'Immigration.

EXTRAITS Pour parvenir à ses objectifs d'expulsion d'étrangers en situation irrégulière, le ministère de l'Immigration mobilise tous les rouages de l'Etat et de la société. A commencer par les préfets – vingt d'entre eux ont droit à un portrait détaillé dans *Cette France-là*. Coup de projecteur sur plusieurs acteurs de la mobilisation anti-immigrés.

LES PRÉFETS

«L'extension de l'autonomie»
«L'une des inflexions les plus remarquables de la politique impulsée par Nicolas Sarkozy – en tant que ministre de l'Intérieur et président de la République – concerne l'extension mais aussi la valorisation de l'autonomie préfectorale.»

«Pour atteindre le nombre de reconduites à la frontière fixé par Brice Hortefeux, les préfets sont invitées à rapprocher leur mode d'organisation de celui d'une entreprise.»

Soumise à des objectifs d'expulsion chiffrés, l'administration a élaboré des stratégies d'arrestation des étrangers, notamment au guichet des préfetures. Dans une note de février 2008, celle de Nanterre détaille «la procédure à suivre pour parvenir à l'interpellation des étrangers présents dans les locaux». D'abord, vérifier que l'étranger «fait bien l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière». Puis, «se faire remettre le passeport, demander à l'intéressé de patienter dans la salle d'attente et, enfin, prévenir le chef de la section «éloignement». A ce dernier revient alors la tâche d'appeler la police [...] laquelle devra procéder à l'arrestation en «cabine fermée».

Afin d'atteindre les objectifs d'expulsions qui leur sont fixés, il arrive que les agents préfectoraux «omettent de signaler aux étrangers qu'ils ont droit à un recours [...].

Plus radicalement, certaines préfetures se dispensent de répondre à des demandes de titres de séjour, misant sur le fait que, au bout de quatre mois, une absence de réponse équivaut à un refus. Enfin d'autres encore encouragent leurs agents à dissuader les étrangers présents au guichet de déposer leur requête – au prétexte qu'elle n'aurait aucune chance d'être reçue.»

LES FLICS

«L'envie et les moyens d'interpeller»
«Pour réussir, comme Brice Hortefeux s'y est engagé, à expulser un nombre toujours croissant d'étrangers en situation irrégulière, il convient d'abord d'identifier les individus susceptibles d'être éloignés du territoire français en procédant à leur interpellation. Celle-ci s'impose même comme une opération d'autant plus importante qu'elle n'est que le point de départ d'une procédure qui n'aboutit pas toujours. Ainsi, en 2007, les services de police et de gendarmerie ont eu beau interpellé plus de 88 000 personnes en situation irrégulière sur le territoire métropolitain, à peine plus de 23 000 éloignements ont été réalisés, alors que l'objectif visé était de 25 000.»

«De façon à donner aux policiers l'envie et les moyens d'interpeller davantage, on a vu que, dès février 2006, les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont envoyé une circulaire aux préfets – et aux procureurs – où figurait un ensemble de recommandations relatives à la manière dont les forces de l'ordre doivent prendre part au combat contre l'immigration clandestine.»

«Les méthodes utilisées pour mobiliser les services de police et de gendarmerie consistent essentiellement en techniques managériales d'évaluation et de motivations importées du secteur privé.»

LES JUGES

«Une place déterminante»
«La complexité croissante de la législation et de la réglementation en droit des étrangers, d'une part, l'autonomie et la sévérité accrues de l'administration en matière de délivrance de titres de séjour et de mesures d'éloignement, d'autre part, ont donné lieu à une multiplication des recours devant les tribunaux administratifs ou judiciaires. L'extension du contentieux donne au juge une place déterminante dans le fonctionnement de la politique de reconduite à la frontière.»

Mais «le traitement actuel [...] du contentieux des étrangers a l'heur de ne satisfaire personne : ni l'exécutif – qui estime que la justice contribue insuffisamment à la mise en œuvre de sa politique –, ni les étrangers justiciables – qui constatent que les droits dont ils devraient bénéficier sont insuffisamment garantis –, ni même les magistrats – qui ne parviennent pas à faire face à l'augmentation continue des recours.»

LES MAIRES

«Lutte contre les mariages blancs»
«Avant l'arrivée de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur, en 2002, les élus locaux n'étaient que très peu impliqués dans la politique française d'immigration.»
«C'est surtout en termes de lutte contre les mariages blancs que les élus locaux ont vu leur pouvoir singulièrement étendu.»
Aujourd'hui, certains «élus pratiquent le parrainage républicain d'étrangers menacés d'éloignement» mais «nombre de leurs collègues hésitent de moins en moins à appeler les préfetures lorsque des candidats au mariage dépourvus de papiers se présentent dans leurs mairies, ou encore à refuser l'accès à l'école ou à la cantine scolaire à des enfants dont les parents sont en situation irrégulière.»

Réalisé par **C.C.**

www.liberation.fr

L'intégralité de l'interview de Michel Feher est à lire sur <http://immigration.blogs.liberation.fr>.